



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :  
Jocelyn MARTINEAU  
02 40 14 23 68

jocelyn.martineau@culture.gouv.fr

Références : PA07218123Z0005-3



**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Le Préfet de région  
à  
Le Mans Métropole-Direction du Développement  
Service Urbanisme-Qualité Architecturale  
Condorcet-CS 40010  
72039 LE MANS CEDEX 9

À l'attention de Mr GOUGEON,

NANTES, le **20 JUL. 2023**

**Objet :** Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement  
**Références :** LE MANS (SARTHE), 2023 - Chanzy - domaine public  
PA07218123Z0005  
Votre courrier du 29 juin 2023  
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 3 juillet 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le directeur régional des affaires culturelles  
et par délégation  
La Conservatrice régionale de l'archéologie  
Conservatrice du patrimoine

Isabelle BOLLARD-RAINEAU

